



**DOSSIER DE PRESSE  
KEMENADENN KELAOUÏÑ  
Mercredi 3 mai 2017**

**CONTACT PRESSE  
DAREMPRED KELAOUÏÑ**

CABINET / COMMUNICATION  
KABINED/ KEHENTIÑ

HÔTEL DE VILLE ET  
D'AGGLOMERATION  
TI-KËR HA TOLPAD-KERIOÛ  
CS 26004  
29107 QUIMPER/KEMPER  
CEDEX

TÉL./PGZ. 02 98 98 89 71  
Ou/pe 02.98.98.88.99

cabinet@quimper.bzh

**PLUS D'INFOS**

[www.quimper.bzh](http://www.quimper.bzh)



VilledQuimper

@VilledQuimper

## Les Echappées de Noël – Appel à projet pour les festivités de fin d'année 2017

Souhaitant œuvrer pour le développement des pratiques culturelles, la ville de Quimper souhaite proposer une 3<sup>ème</sup> édition des « Echappées de Noël » en fin d'année 2017. Cet événement sera basé sur une offre culturelle plurielle et ouverte au plus grand nombre. Aussi, la Ville lance un appel à projet destiné à tous les acteurs associatifs pour rendre cette ambition possible et contribuer au dynamisme et à l'attractivité de la ville.

### Présentation de l'appel à projet

Cet appel à projet a pour objectif de soutenir la mise en place d'une programmation culturelle, artistique et festive entre le 22 et le 31 décembre 2017 pouvant se présenter sous différentes formes : spectacles de rue, déambulations, projections, concerts... Tous les projets seront proposés gratuitement au public.

Chaque association est libre de proposer un événement ponctuel sur une journée ou une programmation sur plusieurs jours dans la période de l'événement. La ville de Quimper propose des aides directes aux porteurs de projets par le biais de subventions ainsi que des aides indirectes (accompagnement technique, conseils sur la mise en place logistique ou sur la sécurité...). Les associations sont organisatrices des projets présentés, la Ville prendra en charge la coordination globale et la promotion de l'ensemble de la programmation.

Cet appel à projet a pour objectif de soutenir la mise en place d'une programmation culturelle, artistique et festive entre le 22 et le 31 décembre 2017 pouvant se présenter sous différentes formes : spectacles de rue, déambulations, projections, concerts... Tous les projets seront proposés gratuitement au public.

Chaque association est libre de proposer un événement ponctuel sur une journée ou une programmation sur plusieurs jours dans la période de l'événement. La ville de Quimper propose des aides directes aux porteurs de projets par le biais de subventions ainsi que des aides indirectes (accompagnement technique, conseils sur la mise en place logistique ou sur la sécurité...). Les associations sont organisatrices des projets présentés, la Ville prendra en charge la coordination globale et la promotion de l'ensemble de la programmation.

## **Sélection des projets**

Les critères retenus par la collectivité sont les suivants :

- une intervention dans l'espace public du projet culturel et artistique, sachant qu'elle pourra également être combinée à une programmation au sein d'équipements comme par exemple, le Théâtre Max Jacob. Dans le cas d'un projet accueilli en salle, l'association organisera sa billetterie, son personnel d'accueil et son système de réservation ;
- une présence en centre-ville, qui pourra également faire écho à des opérations au sein d'un ou plusieurs quartiers ;
- une programmation culturelle et artistique de qualité, éclectique et qui soit accessible à tous.

Une attention particulière sera également portée à :

- une implication des quimpérois(es) et des jeunes (publics ou artistes) ;
- une démarche fédérant de multiples partenaires avec notamment un souci d'intégration des associations de Quimper et de Quimper Bretagne Occidentale.

Enfin, le caractère innovant des propositions constituera un critère de sélection, particulièrement si elles entretiennent un lien avec la culture bretonne. Le jury, composé des élus culture de la Ville, veillera également à accorder une place aux différentes formes d'expression artistique.

## **Calendrier et budget**

La fiche projet et le dossier de demande de subvention (à télécharger sur le site de la ville de Quimper) sont à adresser à la Direction de la culture : [culture@quimper.bzh](mailto:culture@quimper.bzh) **avant le 31 mai 2017**.

Le Conseil municipal du 29 juin se prononcera sur les projets retenus et les soutiens financiers apportés à chacun d'entre eux.

Budget : 55 000 € TTC

*Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la Direction de la culture au 02 98 98 89 00.*